

LA RÉUNION DU CONSEIL DES RIVAGES DE CORSE

# Le littoral placé sous haute protection

Réuni le 14 novembre à l'Hôtel de Ville de Furiani, le conseil des rivages a décidé de renforcer considérablement son action en faveur de la protection du littoral dans les années à venir. Si le patrimoine côtier du conservatoire du littoral s'étend déjà à 19 000 hectares (23% du linéaire insulaire), cette surface doublera d'ici 2050. C'est ce qu'ont décidé les élus qui entendent mettre en oeuvre une stratégie à long terme ou sauvegarde et valorisation sont sources de développement territorial.

**AMBIENTE.** Sous la présidence de François Orlandi, président du Conseil départemental de la Haute-Corse et président du Conseils des rivages, en présence d'Agnès Simonpietri, présidente de l'Office de l'environnement, de Michel Simonpietri, maire de la Commune de Furiani et d'autres nombreux élus, le Conseil a examiné les neuf dossiers majeurs qui illustrent cette politique volontariste de reconquête du linéaire côtier.

Dans le droit fil de la création du Parc Marin, le Conservatoire souhaite notamment conforter son intervention à la pointe du Cap afin d'y poursuivre la constitution d'un « grand site » protégé dans une zone à fort enjeux écologiques et paysagers, notamment au nord ouest, sur les communes d'Ersa et de Centuri, mais aussi aux abords de la Marine de Maccinaggio.



## Mieux protéger les sites en les aménageant

Protéger le littoral année après année, site par site, parfois parcelle par parcelle, appelle une vision de long terme qui doit régulièrement être adaptée au contexte très dynamique dans lequel les rivages évoluent : aspirations sociales évolutives, contexte du changement climatique, évolutions des activités économiques, évolution des stratégies des autres acteurs... Depuis sa création en 1975, le Conservatoire du littoral s'est doté d'objectifs à long terme qui constituent la « stratégie d'intervention » de l'établissement et permettent de s'assurer que son action, et en particulier les acquisitions successives, s'inscrit dans une cohérence globale.

Parmi ces projets examinés le 14 novembre, celui emblématique donc de la commune de Centuri. Il s'agira d'établir deux périmètres protégés pour une surface totale de 18 hectares autour de la carte postale que constitue le port. C'est un dossier porté par la municipalité, bien pensé en amont car il intègre dès son lancement l'intervention du

Conservatoire du littoral. David Brugioni, le maire, s'en réjouit. L'objectif pour lui étant de préserver des zones d'intérêt écologique et d'endiguer le phénomène de « mitage » sur le territoire communal. Il ne s'agit pas de bloquer le bâti, mais de mieux le contrôler dans un espace considéré pour sa beauté comme l'un des joyaux du Cap. Avec l'acquisition de l'îlot de Capense, des Moulins de Calbelle et Mattei, c'est un programme de 115 hectares qui a été approuvé sur la commune de Centuri. La gestion du site sera confiée à l'association Finocchiarola (communes de Morsiglia, Centuri, Ersa, Rogliano, Conseil Départemental de Haute-Corse, Conservatoire des Espaces Naturels) qui valorisera cette zone remarquable en plus de la

préserver avec notamment l'aménagement d'un sentier de découverte cheminant du port au point de vue du moulin de Calbelle à 400 m d'altitude.

D'autres projets d'acquisition ont également été actés sur les sites de Mucchiatana (tout près de l'embouchure du Golo, classé Natura 2000) sur les communes de Sorbu-Ocagnano et Venzolasca, dont les dunes de sable abritent un véritable trésor végétal : genévriers et eucalyptus, de l'Etang d'Urbinu, à Aleria et Ghisonaccia, sur les plages de Runduina et Serpente et dans les étangs de Canettu et Balistra à Bonifacio ou du Capu di Zivia à Sartene...

Autant de secteurs où le Conservatoire est en négociation pour acquérir les parcelles « remarquables » à protéger. Alors 40 000 hectares à l'horizon 2050 ? Si, en raison même des procédures à mettre en oeuvre, l'objectif paraît lointain, il est bel et bien réalisable et la dynamique enclenchée. C'est tout le sens donné par les élus lors de cette dernière réunion du Conseil des rivages.

M.M.

